

OFFRE D'EMPLOI

L'Association TREMÄ, acteur historique du département de Charente-Maritime, gestionnaire de 12 structures au service des personnes âgées et handicapées

RECRUTE à compter du 1^{er} octobre 2024

1 Assistant(e) aux Projets et Parcours de Vie-faciliteur (H/ F) - C.D.I. temps plein
Poste localisé à Périgny (17180) avec interventions sur l'ensemble du département

Le dispositif d'Assistance au Projet de Vie (APV) s'inscrit dans la dynamique impulsée par les pouvoirs publics visant à renforcer les logiques centrées sur le pouvoir d'agir des personnes en situation de Handicap. Il se caractérise par un service de proximité destiné à accompagner ces personnes dans la formulation de leur projet de vie quel que soit leur handicap et à toutes les étapes de leur vie.

MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité de la directrice du SESSAD 3D, l'Assistant(e) aux Projets et Parcours de Vie (APPV) soutient les aidants et/ou la personne en situation de handicap, dans la formulation, l'élaboration et la formalisation du projet de vie. Il aide les personnes à exprimer leurs propres choix et à appréhender un projet de vie global. Il favorise par son action et sa posture d'appui, sans interférer, la capacité de choisir, d'agir et d'autonomie des aidants et/ou des personnes accompagnées et contribue à la prévention des ruptures de parcours.

Ainsi les missions et activités principales de l'APV sont centrées sur :

- L'assistance à la maîtrise d'ouvrage du projet de vie ;
- La communication et la promotion externe concernant le dispositif ;
- L'identification, la construction et le développement de réseaux partenariaux ;
- La gestion administrative liée à la préparation, la mise en œuvre et le suivi de son activité.

Les missions de l'APPV sont exercées dans un strict devoir de neutralité avec l'ensemble des parties prenantes, y compris l'Association employeur et plus particulièrement ses établissements et services intervenant dans le champ du handicap.

PROFIL

Titulaire d'un diplôme de niveau V en travail social (éducateur spécialisé, assistant social, CESF, DEJE) ou mandataire judiciaire ou animateur professionnel (DEFA, DUT), l'Assistant(e) aux Projets et Parcours de Vie doit disposer d'une expérience d'au moins 1 année dans le secteur social, sanitaire ou médico-social. La prise de fonction s'accompagne d'une inscription à la certification aux fonctions d'APPV délivrée par le CNAM de Paris ou Bordeaux (formation 3 jours/mois sur 8 mois + stage de 70 heures hors département).

Il/elle doit également présenter :

- des capacités d'adaptation, de réactivité, et d'autonomie professionnelle,
- une maîtrise de l'outil informatique,
- une bonne connaissance des dispositifs (médico-social, sanitaire et du droit commun),
- une sensibilité professionnelle au concept d'autodétermination.

REMUNERATION :

Salaire brut début de carrière – CCN 51 : 2 497 € (à titre indicatif pour un profil ES).

Dont disposition Indemnité Laforcade (238 € brut pour 1 ETP au 01.01.24) à jour des modalités d'application de l'Association Tremä.

Lettre de motivation & CV à adresser d'ici au 20 août 2024 à l'attention de Mme La Directrice du SESSAD, par mail : isabelle.hilaireau@trema-asso.fr

Signataire: Directeur des Ressources Humaines

Olivier BOLLENGIER

